



## SECONDS LAURÉATS DU « LA BEL'MARE »

Le « **La bel'mare** », dont le lancement officiel a eu lieu en 2024, permet de valoriser les **mares gérées de manière favorable à la biodiversité**. Les propriétaires de celles-ci s'engagent à respecter une charte de **bonnes pratiques de gestion**.

Le comité de labellisation s'est réuni en décembre 2025 pour analyser les **19 mares candidates**, regroupées en **5 dossiers**. Au total, **6 mares** sont lauréates.

Si vous souhaitez labelliser votre mare, rendez-vous sur la page dédiée sur [notre site internet](#). Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires pour candidater au label. La prochaine période de candidature ouvrira en juin 2026 et se clôturera le 15 octobre 2026. Attention, une nouveauté s'ajoute cette année : un **inventaire naturaliste** doit être effectué sur la mare candidate, afin de connaître les espèces qu'elle accueille. Si vous ne disposez pas des compétences requises pour le réaliser, la structure partenaire identifiée pour accompagner votre labellisation pourra s'en charger.



© CEN-Normandie

## JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU PRAM NORMANDIE POUR SUIVRE LA BIODIVERSITÉ DES MARES

La découverte des amphibiens à la lumière des torches, l'identification des différentes espèces en petit comité, si cela vous intéresse, joignez-vous à l'équipe du PRAM Normandie pour les **inventaires nocturnes amphibiens** ! Ces suivis sont réalisés dans le cadre des travaux de restauration de mares dans le but d'observer le retour rapide de la biodiversité après ces travaux. Ils auront lieu sur la période d'**avril à mai** en moyenne entre 21h et 2h du matin.

Vous êtes plutôt attirés par les petites plantes aquatiques ? Vous souhaitez **découvrir la flore de nos mares normandes** ? Venez la découvrir sur les mares restaurées avec l'équipe du PRAM Normandie ! Les inventaires auront lieu sur la période estivale de **mi-juin à août** en journée.

Pour participer à ces inventaires, adhérez au CEN Normandie via notre site internet : <https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-d-espaces-naturels-normandie>

Vous recevrez par la suite un email vous proposant des dates pour ces inventaires et vous pourrez vous y inscrire.



© F. NIMAL / CEN-Normandie



## LE GOLF DE DIEPPE-POURVILLE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le Golf de Dieppe-Pourville (76), fondé en 1897, est le **plus vieux golf de Normandie**. Sur son terrain d'une surface d'environ 50 ha, la structure met déjà en œuvre plusieurs mesures pour la protection de l'environnement et de la biodiversité : réduction des arrosages, création de prairie mellifère, mise en place de tonte différenciée, installation de nichoirs, curage de mare, etc. Le Golf a d'ailleurs obtenu le **label bronze « golf pour la biodiversité »** en 2022, un label permettant d'améliorer la connaissance, la gestion et la préservation de la biodiversité sur les surfaces golfiques, cofondé par la Fédération française de golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle.



© Molly Gorriil / Cen Normandie

Désireux de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité et d'obtenir le label Argent dès 2026, le Golf de Dieppe-Pourville a fait appel à la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime et au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie pour l'accompagner dans la mise en place d'une série d'actions sur son site, parmi lesquelles : la restauration de mares, la plantation de haies, l'aménagement de gîtes à chiroptères...

Ce nouveau partenariat se concrétise à travers la signature d'une **convention tripartite sur dix ans**, qui fixe un cadre global d'actions et permet d'avoir une vision à long terme pour la mise en œuvre de mesures favorables à la biodiversité.

Concrètement, l'année 2026 sera dédiée à la réalisation d'**inventaires naturalistes sur les mares** du Golf, à l'accompagnement technique sur la **restauration de celles-ci** et à la réflexion autour d'une future **plantation de haies**.

Ce nouveau partenariat sera aussi une opportunité de réaliser des **actions de sensibilisation** auprès du grand public et des adhérents du club de golf sur l'importance de la biodiversité et les moyens de concilier activité sportive et protection de l'environnement.

Christophe ROMEFORT, Président du Golf de Dieppe-Pourville  
Timothé COURTEILLE, Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

## QUAND LES ORNIÈRES DEVIENNENT REFUGES : COHABITER AVEC LE SONNEUR A VENTRE JAUNE

Au sud de l'Eure, une zone humide alluviale composée de prairies et de boisements, au sein du **Domaine de Chambray, accueille l'une des trois populations réintroduites du Sonneur à ventre jaune**, l'amphibien le plus rare et menacé de Normandie. L'espèce est réintroduite depuis 2019 par l'URCPIE de Normandie dans le cadre du Plan régional d'actions « Amphibiens et Reptiles en Péril » (PRA ARP), qui s'étend de 2024 à 2033.

L'ENS est traversé par le sentier ENS du « Martin Pêcheur » serpentant le long de la rivière Iton, qui participe au maintien d'un réseau dynamique d'ornières au gré de ses crues. En raison de la fréquentation du sentier (piétons, engins motorisés, chevaux, courses événementielles...), la présence de ces ornières peut poser des problèmes de sécurité.

Or cet amphibien pionnier affectionne particulièrement les pièces d'eau temporaires, peu profondes, peu végétalisées et bien ensoleillées. Des Sonneurs ont donc naturellement commencé à occuper ces ornières pour se reproduire entre avril et août. Il existe ainsi un risque important de mortalité pour les individus et leurs pontes en raison des passages répétés dans les ornières, voire lors de leur comblement, en pleine période d'activité de l'espèce.

Dans le cadre du PRA ARP, l'URCPIE accompagne l'ensemble des acteurs du site (INSE, Lycée de Chambray, CD27, SMABI) dans la mise en place de solutions favorisant la cohabitation entre



Sonneur à ventre jaune  
© Gwenaëlle Dufour

les usagers du sentier et la population de Sonneurs à ventre jaune. Afin d'anticiper les risques, la population est suivie pour être intégrée aux différents programmes d'actions. Cette démarche permet d'identifier les « points sensibles », notamment le long du sentier pédestre. Depuis 2024, les acteurs locaux ont mis en place plusieurs mesures sur ce sentier :

- balisage des ornières occupées par le Sonneur afin de les éviter ;
- création ou maintien d'ornières dans des secteurs stratégiques (peu ou pas fréquentés) le long du sentier et dans les prairies annexes ;
- création de fossés et de mares temporaires dans les prairies annexes ;



- fermeture physique du sentier pour limiter le passage d'engins motorisés de loisirs ;
- adaptation des tracés lors d'événements sportifs ;
- entretien du sentier et des ornières stratégiques d'octobre à mars ;
- installation de panneaux pédagogiques dans le cadre du sentier ENS ;
- veille locale sur les activités potentiellement à risque.

La mobilisation des acteurs du site démontre qu'il est possible de concilier usages de loisirs et conservation de la biodiversité. En 2025, le maintien des activités sur le sentier n'a pas perturbé



© URCPIE

le maintien, ni l'expansion du Sonneur à ventre jaune au sein de l'ENS, qui a été observé dans de nouvelles pièces d'eau !

Mégane SKRZYNIARZ,  
URCPIE de Normandie / OBHeN

## ENVOLONS-NOUS VERS LE PROCHAIN ATLAS DES ODONATES DE NORMANDIE !

L'activité du CERCION, Collectif d'Études Régional pour la Cartographie et l'Inventaire des Odonates de Normandie, s'est essouffée en 2019, peu à peu, jusqu'à s'interrompre. Malgré des années de prospections et de travail acharné, l'élaboration tant espérée d'un atlas régional n'avait pu voir le jour. Et depuis ? Pas grand-chose, du moins du côté du collectif odonatologique. La crise sanitaire de la COVID-19 est passée par là, mettant à rude épreuve la motivation et l'élan bénévole. Pourtant, tout n'a pas été figé : de nombreuses données ont continué à être transmises sur les plateformes de saisie, et certaines observations remarquables ont ravivé la dynamique chez plusieurs entomologistes passionnés.

Un nouveau souffle est donc amorcé en 2025 afin de reprendre ce travail et mettre à jour l'ensemble des observations. Les objectifs d'un tel ouvrage sont d'une part de **dynamiser l'étude des libellules** permettant d'**améliorer les connaissances régionales** sur ce groupe, d'autre part de **centraliser les données** et enfin de **produire un atlas des Odonates de Normandie** qui servira de référence.

Cet atlas se concentrera sur la décennie en cours, soit **2021-2030**. C'est ainsi qu'en complément des observations déjà



CERCION

produites, il convient de **réaliser un maximum de prospections** afin de connaître au mieux la répartition des libellules présentes dans la région. De nombreuses sorties, animations et formations seront proposées dès 2026.

A l'occasion de vos suivis sur les mares, profitez-en pour **récolter les exuvies des odonates** (d'avril à juillet) et pour photographier - voire même déterminer - les adultes survolant les mares ! Vous pourrez ensuite saisir vos observations sur le Géonature du GRETIA ou envoyer vos échantillons d'exuvies ou vos photos en contactant l'adresse mail ci-dessous.

Si vous souhaitez en savoir plus et/ou participer à ce projet, n'hésitez pas à prendre contact sur cette adresse :

[atlas.odonormand@gmail.com](mailto:atlas.odonormand@gmail.com).

Wilfried LEFRANÇOIS,  
bénévole du GRoupe d'Etudes des Invertébrés Armoricaïns (GRETIA)

## EN ROUTE VERS LA 100<sup>e</sup> MARE RESTAURÉE !

Depuis 2018, Évreux Portes de Normandie (EPN) pilote un programme MARE incluant des restaurations de mares communales, avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Cette démarche, inscrite dans le cadre du PRAM, a déjà permis de **restaurer 87 mares** grâce à un investissement cumulé d'environ 685 000 € TTC, financé à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Près de 19 000 m<sup>3</sup> de vases et végétaux ont ainsi été extraits pour redonner aux mares leur fonctionnalité écologique et hydraulique. Cela représente **3,64 ha de surface en eau restaurés**.

Les suivis post-travaux confirment l'intérêt de ces interventions, avec la découverte de **nombreuses stations d'espèces patrimoniales** telles que l'Étoile d'eau ou le Triton crêté. À moyen terme, EPN prévoit la réalisation d'une étude-bilan afin de mesurer plus finement les impacts du programme et d'orienter les prochaines actions. Un temps fort dédié aux mares sera



© EPN

également organisé à l'échelle du territoire.

L'atteinte de la **100<sup>ème</sup> restauration en 2026** donnera lieu à un **"apéro mare"**, moment convivial pour valoriser cette dynamique collective.

Guillaume LE COQ, Evreux Portes de Normandie (EPN)

## DES RECORDS DE PONTES POUR LA GRENOUILLE ROUSSE

La Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie (50) a été créée en 1991 et protège des milieux tourbeux fragiles et rares. Ces écosystèmes très humides profitent aux amphibiens et autres animaux qui dépendent des zones humides pour se reproduire. Depuis plus de 10 ans la reproduction d'une espèce de grenouille y est suivie de près : celle de la grenouille rousse. Elle est l'une des premières à sortir de son hibernation pour pondre dans la tourbière et dans son milieu favori : les flaques qui se forment dans les dépressions de surface en hiver. Le but du suivi des pontes est de surveiller et comparer d'année en année le résultat de la reproduction de cette espèce. Avec **un nombre de pontes habituel allant jusqu'à 2500, les années 2025 et 2026 s'illustrent par 2 records avec 5500 et 4500 pontes** : des chiffres qui se veulent rassurants pour cette espèce dont les effectifs diminuent partout ailleurs en Normandie.

Depuis 2014 et jusqu'en 2024, le suivi mis en place ne comportait qu'un seul passage sur quelques secteurs. Le protocole a été revu en 2025 dans le cadre du programme des « sentinelles du climat » réalisé en partenariat avec le CPIE du Cotentin. Désormais, le suivi des pontes de grenouilles rousses comporte **trois passages sur une période de 3 semaines entre janvier et février** et sur des secteurs bien définis (voir carte de répartition des pontes en 2025). Cela permettra de connaître, suivre et estimer les populations de Grenouille rousse le mieux possible pour les années futures, dans un contexte de modifications du climat, les amphibiens étant particulièrement sensibles aux températures et aux sécheresses.

Quentin SUARDI, Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Pontes de grenouilles rousses  
© PNR Marais du Cotentin et du Bessin

## À VOS AGENDAS

## ANIMATIONS :

**Du 6 au 14 juin 2026** : 1<sup>ère</sup> édition de la **Fête des mares** autour de la thématique « Les mares : éveiller et transmettre ». Pour labelliser un événement : s'inscrire sur la plateforme [www.jagispourlanature.org](http://www.jagispourlanature.org)

## RECENSEMENTS PARTICIPATIFS :

**Samedi 11 avril 2026**, à partir de 9h30, à **Cléville (14)** : en partenariat avec la Communauté de communes Valès Dunes et le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives – Informations : [l.martinez@cen-normandie.fr](mailto:l.martinez@cen-normandie.fr)

**Samedi 7 novembre 2026**, à partir de 9h, à **Rémilly-les-Marais (50)** : en partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie, le CPIE du Cotentin, la commune de Rémilly-les-Marais et l'association ALATER — Informations : [gmaudit@frcnormandie.fr](mailto:gmaudit@frcnormandie.fr) ou [p.robin@cen-normandie.fr](mailto:p.robin@cen-normandie.fr)

## INVENTAIRES PARTICIPATIFS :

**Printemps – été 2026** : Inventaires participatifs des **amphibiens et de la flore des mares** restaurées. Réservé aux adhérents du CEN Normandie – Mailing d'inscription à venir - Pour le département 14 : contactez Juliette CUILIER, CEN Normandie – [j.cuillier@cen-normandie.fr](mailto:j.cuillier@cen-normandie.fr) et pour les départements 27 et 76 : contactez Timothé COURTEILLE, CEN Normandie – [t.courteille@cen-normandie.fr](mailto:t.courteille@cen-normandie.fr)

## JOURNÉES D'INITIATION 2026 ( destinées aux partenaires du PRAM ) :

**Juin 2026** : Initiation à l'écologie et à la détermination des renoncules aquatiques, cératophylles, myriophylles et callitriches et pratiques de gestion des mares adaptées à ces espèces – 2 journées d'initiation successives – communication à venir.

**Automne 2026** : Initiation à l'écologie et à la détermination des coléoptères aquatiques et pratiques de gestion des mares adaptées à ces espèces.

RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES LETTRES D'INFO ICI : [HTTPS://WWW.PRAMNORMANDIE.COM/LETTRES-DINFO/](https://www.pramnormandie.com/lettres-dinfo/)  
ET RENDEZ-VOUS EN BAS DE PAGE DE NOTRE SITE INTERNET POUR VOUS INSCRIRE !

Le PRAM Normandie est soutenu financièrement par :